



**SFP GROUPE**

Soudure Fusion Précision

Qualité • Hygiène • Santé • Sécurité • Environnement

# **LA PERFORMANCE COMMENCE PAR LA SÉCURITÉ**

Version 1.0 — Septembre 2026

SFP GROUPE — projet d'entreprise en cours de constitution

**Document de référence présentant les engagements et principes QHSE applicables à la préparation, la mobilisation, l'exécution, le contrôle, la réception et au retour d'expérience des interventions.**

# POLITIQUE QHSE

Chez SFP GROUPE, la Qualité, l'Hygiène, la Santé, la Sécurité et la protection de l'Environnement sont intégrées à toutes les étapes de nos interventions : préparation, mobilisation, exécution, contrôle, réception et retour d'expérience.

Notre priorité est de protéger les travailleurs, les installations, les communautés et l'environnement, tout en garantissant la conformité technique, la traçabilité et la fiabilité des travaux réalisés.

## NOTRE ENGAGEMENT QHSE

SFP GROUPE s'engage à :

- prévenir les blessures, incidents, maladies professionnelles et dommages matériels
- identifier et maîtriser les risques avant le début de chaque activité
- respecter les exigences légales, réglementaires, contractuelles et celles propres aux sites clients
- fournir des équipements de protection adaptés aux travaux
- vérifier les compétences et les qualifications des intervenants
- garantir la conformité et la traçabilité des travaux
- réduire les déchets, les émissions, les déversements et les impacts environnementaux
- signaler, analyser et traiter les incidents, anomalies et situations dangereuses
- améliorer continuellement ses méthodes de travail et ses performances QHSE
- reconnaître à chaque intervenant le droit et la responsabilité d'arrêter une opération dangereuse

## TRANSPARENCE SUR NOS CERTIFICATIONS

SFP GROUPE n'est pas, à ce jour, certifiée ISO 9001, ISO 45001 ou ISO 14001. Notre système de gestion QHSE est toutefois développé en cohérence avec les principes de ces référentiels internationaux :

- ISO 9001 — management de la qualité
- ISO 45001 — santé et sécurité au travail
- ISO 14001 — management environnemental

L'obtention progressive des certifications et qualifications nécessaires fait partie de notre feuille de route. Les travaux nécessitant un agrément, une habilitation, une qualification ou une certification particulière sont exécutés uniquement par des personnes compétentes et dûment autorisées, ou avec l'appui de partenaires spécialisés et agréés.

## PLANIFICATION ET ANALYSE DES RISQUES

Aucune intervention ne doit commencer sans une préparation proportionnée au niveau de risque. Selon la nature des travaux, cette préparation comprend :

- visite technique et définition précise du périmètre
- identification des dangers et évaluation des risques
- analyse sécuritaire de tâche

- élaboration du mode opératoire
- définition des responsabilités et moyens de supervision
- vérification des compétences, habilitations et autorisations
- contrôle des équipements, outils, engins et accessoires de levage
- détermination des EPI et protections collectives nécessaires
- coordination avec les autres entreprises présentes sur le site
- identification des mesures d'urgence et moyens de secours
- validation des permis de travail exigés par le client

Une causerie de sécurité est organisée avant le démarrage et chaque fois qu'un changement peut modifier les conditions d'exécution.

## **QUALITÉ ET MAÎTRISE DES TRAVAUX**

Notre démarche qualité vise à livrer des ouvrages conformes aux plans, aux spécifications techniques, aux codes applicables et aux exigences du client. Elle repose notamment sur :

- la revue des plans et documents contractuels avant exécution
- l'identification et la traçabilité des matériaux
- le contrôle de la réception et du stockage des consommables
- l'utilisation de modes opératoires de fabrication et de soudage appropriés
- la vérification des qualifications des soudeurs et opérateurs lorsque requise
- le suivi des paramètres essentiels de soudage
- les contrôles visuels et dimensionnels
- la maîtrise des réparations et des non-conformités
- le recours aux contrôles non destructifs selon les exigences du projet
- la protection et la conservation des ouvrages avant livraison
- la constitution d'un dossier de fin de travaux

Selon le contrat, le dossier de réception peut comprendre les rapports de contrôle, fiches de traçabilité, procès-verbaux d'essais, certificats de matériaux, relevés dimensionnels, photographies et plans de récolement.

## **SÉCURITÉ DES TRAVAUX DE SOUDAGE ET POINTS CHAUDS**

Les opérations de soudage, coupage, meulage, oxycoupage et gougeage Arc-Air sont réalisées sous contrôle rigoureux. Les mesures applicables comprennent :

- permis de feu lorsque requis
- inspection préalable de la zone
- éloignement ou protection des matières combustibles
- mise à disposition d'extincteurs appropriés
- contrôle des bouteilles, détendeurs, flexibles et dispositifs antiretour

- mise à la terre et vérification des câbles
- protection contre les rayonnements, fumées, projections et particules chaudes
- ventilation ou aspiration adaptée
- surveillance de la zone pendant et après les travaux
- contrôle de l'atmosphère lorsque les conditions l'exigent

## **TRAVAUX EN HAUTEUR**

Tout travail présentant un risque de chute fait l'objet de mesures adaptées :

- évaluation préalable des accès
- priorité aux protections collectives
- inspection des échafaudages et plateformes
- harnais, longues et points d'ancrage appropriés
- vérification du matériel antichute
- balisage de la zone située au-dessous
- plan de récupération ou de sauvetage selon le niveau de risque
- arrêt des travaux lorsque les conditions météorologiques deviennent dangereuses

## **ESPACES CONFINÉS**

L'accès à un espace confiné est interdit sans autorisation et dispositif de prévention adapté. Les principales mesures comprennent :

- permis d'entrée
- consignation des énergies et isolement des équipements
- contrôle de l'atmosphère avant et pendant l'intervention
- ventilation appropriée
- surveillance permanente à l'extérieur
- moyens de communication
- limitation et contrôle des accès
- matériel de récupération
- plan de secours spécifique
- personnel formé et médicalement apte lorsque requis

## **CONSIGNATION DES ÉNERGIES**

Avant toute opération de maintenance, les sources d'énergie dangereuses doivent être identifiées, isolées, condamnées et vérifiées. Cette démarche peut concerner :

- l'électricité
- la pression hydraulique ou pneumatique
- les fluides chauds, chimiques ou inflammables

- les mouvements mécaniques
- la gravité et les charges suspendues
- l'énergie thermique
- les démarrages automatiques ou à distance

La remise en service ne peut intervenir qu'après contrôle de la zone, retrait autorisé des dispositifs de consignation et validation par les responsables concernés.

## **LEVAGE, MANUTENTION ET MONTAGE**

Les opérations de levage sont préparées selon le poids, la géométrie de la charge, la capacité des équipements et l'environnement de travail. Les mesures comprennent :

- évaluation ou plan de levage selon la complexité
- vérification des capacités des grues et appareils
- inspection des élingues et accessoires
- contrôle de la stabilité du sol
- désignation de personnes compétentes
- communication claire entre grutier et signaleur
- balisage de la zone d'exclusion
- interdiction de stationner sous une charge suspendue
- prise en compte du vent, des obstacles et des lignes électriques

## **SANTÉ, HYGIÈNE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

SFP GROUPE veille à limiter l'exposition des travailleurs aux risques pouvant affecter leur santé. Une attention particulière est portée :

- aux fumées et gaz de soudage
- au bruit et aux vibrations
- aux poussières et produits chimiques
- à la chaleur et aux conditions climatiques
- aux efforts physiques et à la manutention manuelle
- à l'éclairage et à la ventilation
- à la fatigue et à l'organisation du temps de travail
- à la propreté des installations et zones de repos
- à la disponibilité d'eau potable et de moyens de premiers secours

## **PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Chaque chantier doit être organisé afin de réduire son empreinte environnementale. Nos principes comprennent :

- tri, stockage et évacuation contrôlée des déchets

- récupération des chutes métalliques et consommables usagés
- prévention des déversements d'huiles, carburants, peintures et solvants
- utilisation de bacs de rétention
- disponibilité de moyens d'intervention contre les déversements
- maîtrise des poussières, fumées et nuisances sonores
- protection des sols, eaux et réseaux d'évacuation
- réduction des consommations d'eau, d'énergie et de gaz
- remise en état et nettoyage des zones après intervention

## **PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE**

Avant les travaux, les équipes prennent connaissance des procédures d'urgence applicables sur le site. Selon les risques identifiés, les dispositions peuvent couvrir :

- incendie ou explosion
- blessure ou malaise
- chute de hauteur
- incident en espace confiné
- déversement de produit
- fuite de gaz
- incident de levage
- évacuation générale

Les voies d'évacuation, points de rassemblement, moyens d'alerte, extincteurs et trousse de premiers secours doivent être connus et accessibles.

## **SIGNALEMENT ET RETOUR D'EXPÉRIENCE**

Tout incident, presque-accident, situation dangereuse, défaut technique ou non-conformité doit être signalé sans délai. Chaque événement significatif fait l'objet, selon sa gravité :

- d'une sécurisation immédiate de la zone
- d'un enregistrement
- d'une analyse des causes
- d'un plan d'actions correctives
- d'un responsable et d'une échéance
- d'une vérification de l'efficacité des mesures
- d'un partage du retour d'expérience avec les équipes

Aucun travailleur ne doit être sanctionné pour avoir signalé de bonne foi un danger ou arrêté une activité présentant un risque grave.

## GESTION DES SOUS-TRAITANTS ET PARTENAIRES

Les partenaires et sous-traitants mobilisés par SFP GROUPE sont soumis aux exigences QHSE applicables au projet. Avant leur intervention, nous vérifions notamment :

- leurs compétences et références
- les qualifications et habilitations du personnel
- la conformité des équipements
- leur capacité à respecter les règles du site
- leur compréhension du plan de prévention
- leur participation aux accueils et réunions de sécurité

## SUIVI DES PERFORMANCES

Notre démarche d'amélioration continue s'appuie progressivement sur des indicateurs tels que :

- nombre d'heures travaillées
- causeries et inspections réalisées
- situations dangereuses signalées
- incidents et presque-accidents
- actions correctives ouvertes et clôturées
- conformité des équipements contrôlés
- non-conformités techniques
- taux de reprise ou de réparation
- déchets produits et valorisés
- formations et habilitations suivies

Ces données permettent d'identifier les tendances, d'améliorer la prévention et de renforcer la maîtrise opérationnelle.

## NOS RÈGLES NON NÉGOCIABLES

- Aucun travail sans analyse des risques
- Aucun travailleur sans accueil sécurité
- Aucun travail dangereux sans autorisation appropriée
- Aucun équipement utilisé sans contrôle préalable
- Aucun travail en hauteur sans protection contre les chutes
- Aucun accès en espace confiné sans permis, contrôle atmosphérique et dispositif de secours
- Aucun point chaud sans maîtrise du risque d'incendie
- Aucune intervention de maintenance sans consignation des énergies
- Aucun levage sans accessoires vérifiés et zone d'exclusion
- Aucun compromis sur le port des EPI

- Toute personne peut et doit arrêter une opération dangereuse
- Tout incident ou défaut doit être signalé et traité

## NOTRE OBJECTIF

Réaliser chaque intervention avec le niveau de qualité attendu, protéger toutes les personnes concernées et remettre au client une installation sûre, conforme, fiable et documentée.

**La sécurité n'est pas une étape supplémentaire du travail : elle constitue la première condition de sa réussite.**

## CONTACT

SFP GROUPE — Tivaouane, Région de Thiès, Sénégal  
Téléphone : +221 77 560 12 90 • Canada : +1 438 926 3235  
Courriel : [contact@sfp-industrialgroup.com](mailto:contact@sfp-industrialgroup.com)  
Site : <https://sfp-industrialgroup.com>